

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1971)

Rubrik: Amérique latine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Amérique latine

Deux faits principaux ont marqué l'année 1971 en Amérique latine : l'ouverture, en août, d'une délégation permanente du CICR à Caracas et, le même mois, le début d'une action de longue durée en Bolivie.

C'est en février que, répondant au vœu exprimé par plusieurs Sociétés nationales de la Croix-Rouge latino-américaines, le CICR décidait d'installer une délégation régionale permanente en Amérique latine. Le choix du siège de la délégation fut dicté à la fois par des impératifs pratiques et financiers. L'inauguration officielle eut lieu à Caracas, le 19 août, en présence de représentants du Gouvernement, des dirigeants de la Croix-Rouge vénézuélienne, du délégué général du CICR pour l'Amérique latine, M. Serge Nessi, et des deux nouveaux délégués régionaux. MM. Eddi Leemann, délégué régional pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, et Jacques Moreillon, délégué régional pour l'Amérique du Sud, avaient, auparavant, été présentés par M. Nessi à S.E. le D^r Rafael Caldera, président de la République, ainsi qu'à différents ministres.

Au cours du premier semestre de 1971, M. Leemann avait effectué une première mission en Amérique centrale, qui l'avait conduit, du 19 mars au 24 mai, au Mexique, Guatemala, Nicaragua, Panama et Venezuela.

M. Nessi, pour sa part, s'était rendu en juin et juillet au Brésil, en Argentine et au Chili. Rejoint le 29 juillet en Bolivie par M. Moreillon, il poursuivait son voyage au Pérou, en Equateur et en Colombie, afin d'introduire le nouveau délégué régional auprès des autorités gouvernementales et des Sociétés nationales de ces pays. Enfin, et sur le chemin du retour à Caracas, M. Nessi s'arrêtait à Trinité-et-Tobago.

Le 27 août, soit peu après l'inauguration officielle de la délégation du CICR à Caracas, M. Moreillon effectuait une nouvelle mission en Bolivie en raison des événements survenus dans ce pays. Le 30 août, il était rejoint par M. Robert Gaillard-Moret, délégué. Afin de poursuivre efficacement l'assistance médicale accordée aux détenus, le CICR envoyait sur place, en octobre, un délégué-médecin. Le 17 octobre, M. Moreillon quittait la Bolivie

pour se rendre au Pérou, en Equateur et en Colombie, avant de retourner à Caracas, le 23 décembre.

Quant à M. Leemann, il effectuait une seconde mission en Amérique centrale, du 6 septembre au 4 novembre.

Au cours de l'année 1971, les délégués du CICR ont donc visité 13 pays d'Amérique latine. Ils ont eu, dans chacun d'entre eux, des entretiens fructueux avec les autorités gouvernementales, notamment en ce qui concerne la diffusion des Conventions de Genève et des principes de la Croix-Rouge au sein des forces armées et de la jeunesse. Ils ont également, par des contacts étroits avec les dirigeants et la visite de nombreux comités régionaux, resserré les liens unissant le CICR aux Sociétés nationales.

Ayant reçu des autorités des pays dans lesquels ils se trouvaient l'autorisation de visiter les lieux de détention, les délégués du CICR se sont rendus dans 60 prisons, rencontrant plusieurs milliers de détenus, dont plusieurs centaines de détenus « politiques », et distribuant, dans certaines d'entre elles, des secours matériels, en collaboration avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Des représentants du CICR étaient également présents à Mexico, en septembre et octobre, afin de participer aux différentes réunions de la Croix-Rouge internationale, organisées dans ce pays.

Des contacts ont été pris avec les autorités compétentes de nombreux pays, afin d'étudier la possibilité d'installer une liaison radio directe avec Genève.

Enfin, de nouveaux secours et dons ont été envoyés en Amérique latine, plus particulièrement destinés aux détenus incarcérés dans les prisons visitées par les délégués, ainsi qu'aux personnes nécessiteuses.

Argentine

Visites de lieux de détention: Au cours de son séjour en Argentine, du 2 au 19 juillet, le délégué général du CICR pour l'Amérique latine a reçu des autorités gouvernementales une autorisation générale de visite des lieux de détention. Il s'est rendu dans quatre d'entre eux, où il a rencontré de nombreux détenus, dont une centaine incarcérés pour des délits ou des motifs de caractère

politique. Comme de coutume, les rapports concernant ces visites ont été adressés aux autorités compétentes.

Contacts: Durant son séjour en Argentine, le délégué général a rencontré à plusieurs reprises les dirigeants de la Société nationale et a visité plusieurs filiales. Il a également eu des entretiens avec les responsables de divers ministères au sujet de la diffusion des Conventions de Genève et des principes de la Croix-Rouge tant au sein des forces armées que dans les écoles et les universités.

Bolivie

Lors de son passage à La Paz, du 27 juillet au 2 août, M. Nessi a présenté M. Moreillon, nouveau délégué régional pour l'Amérique du Sud, aux autorités gouvernementales et aux dirigeants de la Société nationale. Durant leur séjour, les délégués du CICR ont également visité trois lieux de détention, dans lesquels ils ont rencontré plusieurs centaines de détenus.

Trois semaines plus tard, soit le 22 août, des troubles éclataient en Bolivie et plusieurs centaines de personnes étaient blessées, de nombreuses arrestations opérées, créant une situation d'urgence plus particulièrement dans les prisons. Le 23 août, parvenait au siège de Genève un câble de la Croix-Rouge bolivienne demandant aide et secours. Le CICR prenait alors les dispositions suivantes : le 26 août, le délégué régional pour l'Amérique du Sud quittait Caracas pour La Paz, à bord d'un avion chargé de 12 tonnes de secours offerts par le CICR et la Croix-Rouge vénézuélienne (médicaments, plasma sanguin, matériel de transfusion et de pansement, vêtements, etc.) qui furent remis à la Croix-Rouge bolivienne. Le travail s'annonçant considérable, le 29 août, le CICR envoyait un second délégué en Bolivie, en la personne de M. Gaillard-Moret. Un deuxième envoi de secours, comprenant notamment des médicaments et des couvertures, parvenait à La Paz le 4 septembre, en provenance de Genève.

Dès le lendemain de son arrivée dans la capitale bolivienne, M. Moreillon reçut des autorités gouvernementales une autorisation générale de visites des lieux de détention. Celles-ci débutèrent le 31 août, à La Paz et au camp militaire de Viacha tout d'abord, à

l'intérieur du pays ensuite, soit à Cochabamba, Santa Cruz, Sucre et Potosi.

A la suite de cette première série de visites, les délégués du CICR décidèrent de concentrer principalement leur action sur les lieux de détention de la capitale et des environs, où la plupart des détenus avaient été transférés. C'est ainsi qu'ils se rendirent régulièrement, chaque semaine ou tous les quinze jours, au DIC, au camp de Viacha et à la prison d'Achocalla. En septembre et décembre, deux nouvelles tournées de visites eurent toutefois encore lieu en province, à Potosi, Sucre, Cochabamba et Santa Cruz.

Dans tous ces lieux de détention, les délégués du CICR distribuèrent aux détenus, en étroite collaboration avec la Croix-Rouge bolivienne, des médicaments, des matelas, des couvertures, des vêtements et, dans certains cas, de la nourriture. Ils se préoccupèrent tout particulièrement, recevant pour cela l'appui des médecins de la Croix-Rouge bolivienne, du sort des détenus malades.

A partir du 17 octobre, date du départ de M. Moreillon pour le Pérou, M. Gaillard-Moret poursuivait seul l'action du CICR en Bolivie. Cependant, la situation et l'assistance médicale aux détenus demeurant les problèmes primordiaux, le CICR décida d'envoyer, pour le seconder, un délégué-médecin. Arrivé à La Paz le 30 octobre, ce dernier y resta jusqu'au 20 décembre. A partir de cette date et jusqu'à la fin de son action, le 14 janvier 1972, le CICR ne maintint qu'un seul délégué en Bolivie.

Tout au long de leur mission, les délégués du CICR eurent des contacts fréquents avec les autorités gouvernementales, auxquelles ils firent part de leurs constatations et recommandations.

Dans le cadre de son action en Bolivie, le CICR effectua cinq envois de secours à La Paz, comportant au total 650 kg de médicaments et matériel de pansement, ainsi que 300 couvertures. Il ouvrit également un crédit permettant à ses délégués de procéder aux achats indispensables sur place. Le total de l'assistance apportée par le CICR aux détenus boliviens peut être estimé à 40 000 francs environ.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge équatorienne et péruvienne ont, de leur côté, informé le CICR qu'elles avaient

envoyé en Bolivie, par avion et dès le début des troubles, des succédanés de sang et du matériel de pansement.

Le nombre des détenus visités a atteint plusieurs centaines. Comme de coutume, les rapports de visites ont été transmis, par le CICR, aux autorités compétentes.

Brésil

Mission médicale en Amazonie brésilienne: Du 10 mai au 14 août 1970, le CICR, en collaboration avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, avait envoyé une mission médicale en Amazonie brésilienne, chargée de faire un relevé des conditions d'existence et de santé des populations indigènes dans différentes régions. Un rapport contenant les constatations et suggestions de l'équipe médicale du CICR avait été transmis au Gouvernement brésilien au début du mois de décembre. Lors de sa visite au Brésil, du 25 juin au 2 juillet 1971, le délégué général du CICR pour l'Amérique latine a discuté avec le président de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI) et la Société nationale de la Croix-Rouge de la poursuite d'une action de la Croix-Rouge en Amazonie brésilienne. Cette idée a été favorablement accueillie par les autorités compétentes. L'action envisagée sera réalisée en collaboration et avec l'aide de la Croix-Rouge brésilienne, ainsi que de plusieurs Sociétés nationales et Gouvernements.

Société nationale: Le 11 novembre, date de l'entrée en fonction du nouveau président de la Croix-Rouge brésilienne, s'est terminé le régime d'intervention qui durait depuis fin 1968.

Chili

Le délégué général pour l'Amérique latine a effectué une mission au Chili, du 19 au 26 juillet.

Secours: Au cours d'une audience qui lui a été accordée par S.E.M. Salvador Allende, président de la République, M. Nessi a discuté la possibilité d'une assistance du CICR au programme gouvernemental de distribution de lait en poudre. Cette question avait préalablement été débattue au cours d'une réunion de la « Junta Ejecutiva » de la Croix-Rouge chilienne, à laquelle le délégué

Le Dr. S.-P. Tchoungui, président de la Croix-Rouge camerounaise et Premier ministre du Cameroun oriental, accueille le président du CICR. Archives CICR



Visite d'un lieu de détention en Amérique latine. Archives CICR



général avait assisté. La participation du CICR à ce programme, destiné principalement aux enfants en bas âge, est envisagée par l'intermédiaire de la Société nationale.

Société nationale: Le délégué général a été reçu au siège de la Croix-Rouge chilienne par son président et les membres de la Junte exécutive. Il a, en outre, visité deux « asociaciones » du Gran Santiago, le comité régional de Valparaiso et deux centres infantiles.

Diffusion des Conventions: M. Nessi a eu des contacts avec les responsables de différents ministères intéressés par la diffusion des Conventions de Genève et des principes de la Croix-Rouge.

Colombie

Comme suite à la visite rendue du 10 au 13 août, au cours de laquelle le délégué général du CICR pour l'Amérique latine l'a présenté aux personnalités de la Croix-Rouge et aux autorités, le délégué régional pour l'Amérique du Sud a effectué un second séjour en Colombie du 26 novembre au 23 décembre.

Visites de lieux de détention: M. Moreillon a reçu à cette occasion, de la part du Gouvernement, une nouvelle autorisation générale de visites des lieux de détention. Il s'est rendu dans dix d'entre eux, dans la capitale et à l'intérieur, où il a rencontré plusieurs milliers de détenus, dont une trentaine emprisonnés pour des délits de caractère politique. Les rapports concernant ces visites ont, comme de coutume, été transmis par le CICR aux autorités détentrices.

Envoi de médicaments: En septembre, le CICR a expédié à Bogota un lot de médicaments destinés aux lieux de détention colombiens visités par le CICR.

Contacts: Au cours de sa mission, le délégué du CICR a rencontré à Bogota les dirigeants de la Croix-Rouge colombienne et a rendu visite à plusieurs comités départementaux.

A l'occasion des entretiens qu'il a eus avec les représentants gouvernementaux, M. Moreillon a discuté de la diffusion des Conventions de Genève et des principes de la Croix-Rouge dans le pays ainsi que de l'enseignement régulier du droit international humanitaire dans les universités. Il a en outre donné plusieurs conférences.

Equateur

La visite effectuée du 5 au 10 août par M. Nessi lui a permis d'introduire, auprès des dirigeants de la Croix-Rouge équatorienne, à Quito et à Guayaquil, et auprès du Gouvernement le nouveau délégué régional pour l'Amérique du Sud.

Ce dernier est retourné en Equateur, pour un second séjour, du 7 au 25 novembre.

Visites de lieux de détention: Comme suite à l'autorisation reçue du Gouvernement, le délégué régional a visité sept lieux de détention de la capitale et de l'intérieur. Il a rencontré plusieurs centaines de détenus, dont certains incarcérés pour des délits de caractère politique. Les rapports de ces visites ont, comme de coutume, été adressés par le CICR aux autorités détentrices.

Envoi de secours: En juin, un lot de médicaments, destiné aux lieux de détention visités par le CICR, a été expédié par avion à Quito.

Contacts: A Quito, le délégué régional a rencontré les dirigeants de la Société nationale puis il a rendu visite à plusieurs sections locales de l'intérieur du pays. Il a en outre fait une série de conférences et exposés sur les activités du CICR et le droit international humanitaire, dans plusieurs universités et institutions du pays. La diffusion des Conventions de Genève, plus particulièrement au sein des forces armées, a également été discutée avec les ministères intéressés.

Guatemala

Visites de lieux de détention: M. Leemann, délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, a effectué deux visites au Guatemala, la première du 4 au 12 avril, la seconde du 16 au 31 octobre.

Au cours de son second passage, le délégué du CICR a reçu, des autorités compétentes, une autorisation générale de visites des lieux de détention. Il s'est rendu dans six d'entre eux pour y

rencontrer plusieurs centaines de détenus, dont une quarantaine incarcérés pour des délits de caractère politique. Comme de coutume, les rapports concernant ces visites ont été transmis, par le CICR, aux autorités détentrices.

Secours: La Croix-Rouge guatémaltèque a reçu du CICR plusieurs tentes et masques à gaz, qui compléteront l'équipement de la Société pour les actions d'urgence. En décembre, le CICR a procédé à un envoi de 250 kg de bouillie pour enfants, destinée aux programmes d'assistance de la Société nationale.

Contacts: Au cours de ses deux visites au Guatemala, M. Lee-mann a rencontré les principaux dirigeants de la Société nationale et a participé à une réunion de la Croix-Rouge de la jeunesse.

Au niveau gouvernemental de nombreux contacts ont été pris pour traiter de la diffusion des Conventions de Genève. D'autre part, l'enseignement régulier du droit international humanitaire dans les universités a été discuté au cours d'entretiens avec les responsables de l'enseignement.

Guyane

Don à la Société nationale: Comme suite à la visite que le délégué général pour l'Amérique latine a faite en Guyane en décembre 1970, le CICR a envoyé à la Croix-Rouge de ce pays, en avril et octobre 1971 respectivement, deux, puis une tonne de lait en poudre. Ce don a permis à la Croix-Rouge de Guyane de continuer son action en faveur des enfants handicapés et des personnes nécessiteuses.

Haïti

Don à la Société nationale: En mai, le CICR a fait don à la Croix-Rouge haïtienne d'une Landrover, de deux tonnes de lait en poudre en faveur des enfants déshérités de Cap-Haïtien, ainsi que de 15 trousseaux de premiers secours pour les brigades mobiles de la Société. Un second envoi de 15 trousseaux est parti pour Port-au-Prince en octobre.

Honduras

Don à la Société nationale: En octobre, le CICR a envoyé 15 trousseaux de premiers secours à la Croix-Rouge du Honduras. Ces trousseaux sont destinés au corps de secouristes de la Société.

Mexique

Visites de lieux de détention: Lors de sa visite au Mexique, du 21 mars au 3 avril, le délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale et les Caraïbes a eu accès à deux lieux de détention où il a rencontré de nombreux détenus, dont six incarcérés pour des délits de caractère politique. Selon l'usage, les rapports de visites ont été transmis, par le CICR, aux autorités compétentes.

Contacts: Au cours de son séjour, M. Leemann a rencontré les dirigeants de la Croix-Rouge mexicaine et a eu différents contacts au niveau gouvernemental concernant la diffusion des Conventions de Genève et du droit international humanitaire.

Manifestations: Du 6 septembre au 15 octobre, le délégué régional du CICR a fait une nouvelle mission au Mexique, durant laquelle il participa successivement aux travaux du premier Institut régional de formation de la Croix-Rouge pour l'Amérique centrale et Mexico, et à ceux du premier Congrès mondial de la jeunesse Croix-Rouge.

Nicaragua

Visites de lieux de détention: Le délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale et les Caraïbes a séjourné au Nicaragua du 13 au 28 avril. Il a obtenu, à cette occasion, l'autorisation du Gouvernement de se rendre dans tous les lieux de détention du pays. Il en a visité neuf, dans la capitale et à l'intérieur, rencontrant plusieurs centaines de détenus, dont une trentaine incarcérés pour des délits de caractère politique. Comme de coutume, les rapports concernant ces visites ont été transmis aux autorités compétentes.

Contacts: Le délégué du CICR a effectué une seconde mission à Managua les 1^{er} et 2 novembre.

Au cours de ses deux séjours, M. Leemann a rencontré les dirigeants de la Croix-Rouge du Nicaragua et a visité différentes filiales à l'intérieur du pays.

L'enseignement du droit international humanitaire dans les universités et, plus généralement, la diffusion des Conventions de Genève au sein des forces armées et dans les écoles ont fait l'objet d'entretiens avec les autorités compétentes.

Panama

Visites de lieux de détention: A l'occasion de sa visite à Panama, du 29 avril au 10 mai, le délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale et les Caraïbes a reçu du Gouvernement l'autorisation de visiter les lieux de détention du pays. Il s'est rendu dans trois d'entre eux, où il a rencontré plusieurs centaines de détenus. Comme de coutume, les rapports de visites ont été transmis, par le CICR, aux autorités compétentes.

Secours: Un petit lot de médicaments a été remis, par le délégué régional, au représentant du Service médical de l'administration pénitentiaire à l'intention des détenus de l'île de Coiba.

Don à la Société nationale: En décembre, le CICR a envoyé à la Croix-Rouge de Panama 250 kg de bouillie pour enfants, destinée aux centres d'assistance de la Société.

Contacts: M. Leemann a été reçu par les dirigeants de la Croix-Rouge de Panama et a visité le comité provincial de Colon. Le délégué du CICR s'est également occupé de la diffusion des Conventions de Genève au sein des forces armées et dans les écoles et a eu, à ce propos, des entretiens avec les autorités gouvernementales responsables.

Pérou

C'est à la faveur d'une brève escale à Lima, du 2 au 4 août, que M. Nessi, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, a présenté M. Moreillon, nouveau délégué régional pour l'Amérique du Sud, aux autorités gouvernementales et personnalités de la Croix-Rouge du Pérou.

Visites de lieux de détention: Au cours de sa seconde mission au Pérou, du 17 octobre au 7 novembre, M. Moreillon a obtenu des autorités une nouvelle autorisation de visite des lieux de détention. Il en a visité sept dans la capitale et à l'intérieur, plus particulièrement ceux ayant bénéficié, en 1970, de l'aide du CICR en médicaments. Comme de coutume, les rapports concernant ces visites ont été transmis par le CICR aux autorités compétentes.

Contacts: Le délégué du CICR a été reçu par les dirigeants de la Société nationale puis il s'est rendu à l'intérieur du pays, où il a visité différentes sections départementales. Au cours des entretiens qu'il a eus avec des représentants gouvernementaux, il a traité la question de la diffusion des Conventions de Genève au sein des forces armées et dans les écoles, ainsi que de l'enseignement du droit international humanitaire dans les universités.

Trinité-et-Tobago

Le délégué général du CICR pour l'Amérique latine s'est rendu à Trinité-et-Tobago les 20 et 21 août.

Don à la Société nationale: En mars, le CICR a envoyé une tonne de lait en poudre à Trinité-et-Tobago, destinée au programme de la Société en faveur des personnes déshéritées.

Contacts: Le délégué général a rencontré les dirigeants de la Croix-Rouge locale avec lesquels il a discuté des problèmes de cette Société. Il a également eu un entretien avec le gouverneur général.

Venezuela

Ouverture de la délégation régionale du CICR à Caracas: Le 19 août eut lieu l'ouverture officielle de la délégation régionale du CICR à Caracas. Assistaient à la cérémonie la présidente de la Croix-Rouge vénézuélienne, les membres du Comité central et des représentants des autorités gouvernementales et de la presse.

La délégation du CICR est installée dans des locaux mis à sa disposition par la Croix-Rouge vénézuélienne. Elle dispose d'une station radio permettant une liaison directe avec Genève.

Visites de lieux de détention: Les délégués du CICR ont reçu des autorités gouvernementales l'assurance que, comme par le passé, ils continueront de recevoir toutes les facilités nécessaires pour visiter les lieux de détention.

Contacts: De nombreux contacts ont eu lieu avec les autorités. Ils ont eu pour objet, notamment, la présentation des délégués aux autorités gouvernementales, l'installation de la délégation régionale, la diffusion des Conventions de Genève, plus particulièrement au sein des forces armées et dans les écoles, ainsi que l'enseignement du droit international humanitaire dans les universités.

Don à la Société nationale: En décembre, le CICR a envoyé à la Croix-Rouge vénézuélienne 250 kg de bouillie pour enfants ainsi qu'une tonne de lait en poudre.

Asie

L'année 1971 a été marquée par la dégradation de la situation dans le sous-continent asiatique, qui a conduit, en décembre, à un conflit entre l'Inde et le Pakistan.

Le CICR a maintenu ses délégations permanentes en République du Vietnam, en République khmère et au Laos. A la fin de l'année, il a en outre installé des délégations à Islamabad, New Delhi, Calcutta et Dacca.

Parmi les principales missions effectuées à partir de Genève, mentionnons la visite que le président du CICR, M. Marcel A. Naville, accompagné de M. Michel Barde, attaché à la Présidence, a faite en République populaire de Chine, du 14 au 25 septembre¹.

En juillet, M. Victor H. Umbricht, membre du CICR, accompagné de M. Jean Ott, délégué général pour l'Asie et l'Océanie, s'est rendu au Pakistan, en République du Vietnam et en Inde, afin de prendre contact avec les autorités gouvernementales et les Sociétés natio-

¹ Cf. p. 104 du présent rapport.